

## **Vote des mandats Université Lyon 1- AG du 13 Mars 2009**

### **Motion 1a : rejetée**

**Arrêt du mouvement de grève subordonné à la mise en place des Etats Généraux de la Recherche.**

### **Motion 1b: rejetée**

**principe même de la tenue des états généraux de la recherche.**

### **Motion 2 rejetée**

**Mise en place d'un porte parole et d'un bureau national.**

### **Motion 3 adoptée**

**L'AG adopte le texte de l'annexe A complété par un appel à la CNU et tous les collectifs, syndicats, organisations, ... à relayer cet appel (avec modification éventuelle du jour choisi)**

### **Motion 4 adoptée**

**Pour une amélioration et une reconnaissance de la condition des doctorant(e)s et des docteur(e)s non titulaires et le texte de l'annexe B.**

### **Motion 5 adoptée**

**La CNU invite le gouvernement à sa prochaine tenue.**

## Annexe A

# La crise c'est eux, la solution c'est nous ! Après le 19 mars on continue, de plus belle !

La « crise » sert de prétexte à une accélération catastrophique du démantèlement des services publics, de la protection sociale, du droit du travail, des libertés publiques. Elle est utilisée par le patronat et le gouvernement pour baisser encore plus les salaires, pour augmenter encore plus la flexibilité, pour détruire les statuts et les conventions collectives.

Des milliers de milliards ont été accumulés pendant des décennies dans la finance mondiale. Leur origine est liée à une répartition foncièrement inégale des richesses : Ils ont été pour une part captés grâce au blocage des salaires et au recul des services publics dans les pays développés, pour l'autre par l'utilisation massive de main d'oeuvre sous payée dans les pays pauvres. L'usage spéculatif et parasitaire de cette masse financière a déstabilisé l'économie mondiale et déchaîné la crise que nous subissons.

D'un côté les entreprises ne peuvent plus vendre. De l'autre les besoins ne sont pas satisfaits. Ce que le marché ne peut plus faire, l'action collective devra l'imposer : produire pour satisfaire les besoins humains, c'est-à-dire un toit, une alimentation correcte, la santé, l'éducation et la culture. Le prétexte du manque de moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux ne tient pas : des centaines de milliards peuvent être dégagés pour sauver les banques et les grands patrons.

Il n'y aura pas de sortie civilisée de la crise sans un changement radical de logique: la satisfaction des besoins fondamentaux, définis collectivement, doit remplacer la rentabilité comme mesure de toutes choses. Pour cela, il nous faudra imposer des conditions de travail et des salaires permettant à toutes et tous de vivre décemment, le droit à l'emploi pour toutes et tous, la sécu pour toutes et tous, le rétablissement et l'extension des services publics de santé, de recherche, d'enseignement etc. Ces mesures sont non seulement nécessaires d'un point de vue humain, mais elles sont logiques d'un point de vue économique. Si nous n'imposons pas un fonctionnement équitable et solidaire à nos sociétés, alors les politiques suicidaires fondées sur l'égoïsme et l'antagonisme nous conduiront aux pires désastres.

Depuis plusieurs mois, nous assistons à un foisonnement de luttes : autour de l'école primaire, dans la recherche et l'enseignement supérieur, contre les licenciements dans l'industrie, dans la santé, dans le secteur social et bien d'autres encore ... Des journées d'action trop éloignées ne peuvent servir de point d'appui aux mobilisations et aux grèves reconductibles, ni permettre l'élaboration d'une plate-forme commune. C'est pourquoi nous appelons à donner une suite au 19 mars. De cette façon nous permettrons la convergence des luttes entre ceux qui ne peuvent à l'étape actuelle que manifester, ceux qui peuvent faire grève un jour, et ceux qui sont engrève reconductible.

**- Nous appelons tous les secteurs en grève reconductible à ne pas relâcher la pression.**

**- En prenant exemple sur la lutte contre le CPE, nous appelons dès aujourd'hui à manifester le jeudi 26 mars et tous les jeudis suivants.**

Construisons, en prenant l'exemple des Antilles, le mouvement d'ensemble, la grève générale, qui changera les rapports de forces et créera les conditions de la transformation sociale capable de donner une issue humainement soutenable à la crise.

**Toutes et tous dans la rue le 19 mars, le 26 mars, le 2 avril et les jeudis qui suivront !**

**Première assemblée Générale le 19 mars à 14h00 à la bourse du travail pour élaborer collectivement un cahier de revendications et les moyens de le porter.**

## Annexe B

### **Motion : Pour une amélioration et une reconnaissance de la condition des doctorant(e)s et des docteur(e)s non titulaires**

La Coordination nationale des universités refuse les conséquences que pourrait avoir la mise en place du « contrat doctoral unique » sur le parcours doctoral. Elle reconnaît que les doctorants, docteurs et les enseignants-chercheurs non titulaires prennent une part active et indispensable dans les missions de services publics d'enseignement et de recherche. Ils participent du dynamisme des universités et des laboratoires et constituent leur avenir.

Pour autant, la situation des études doctorales en France est loin d'être satisfaisante : forte précarité, éclatements des statuts, disparités des financements, peu de considération, peu de reconnaissance, formations inadaptées, peu de moyens alloués, peu de débouchés appropriés. Cette situation doit être au cœur de la mobilisation.

Loin de remédier aux problèmes existants, la CNU constate que le projet de décret tend à accroître la précarité des doctorants et à accentuer la situation de subordination locale, individuelle et déséquilibrée dans laquelle ils se trouvent.

Elle reconnaît en conséquence la nécessité d'apporter des réponses ambitieuses et cohérentes face à ces difficultés.

La CNU exige :

- **Le retrait immédiat et sans conditions du projet de décret de « contrat doctoral » et la mise en place d'un véritable processus de réflexion et d'élaboration collectif** d'un statut respectueux du travail doctoral, avec TOUS les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche concernés.
- **Une augmentation massive des financements publics de thèse** quelles que soient les disciplines et la **revalorisation de leur montant**
- **Une durée de financement adaptée aux spécificités disciplinaires**
- **Le maintien du caractère national du doctorat**
- **L'exonération des frais d'inscription** pour les doctorants **non-financés** ainsi que l'application contraignante de la charte des thèses.
- **Une égalité de traitement** entre tous les doctorants et **la possibilité pour les doctorants étrangers d'effectuer leurs recherches librement et dans des conditions décentes et ce pendant toute la durée de leur thèse**
- **L'affirmation du droit pour tous de contribuer à la culture et à la connaissance** que sous-tend la possibilité pour chacun de faire une thèse.
- **Des conditions de vie et de travail acceptables** notamment par la mise à disposition de moyens matériels et financiers indispensables à la réalisation de leurs recherches